

Deuxième après-midi du droit de la mer

**LA TERRITORIALISATION
DES FONDS MARINS**

**Où en est l'extension des droits souverains
sur le plateau continental
au-delà de 200 milles marins ?**

9 janvier 2024

(14h-17h30)

Aix-en-Provence

Faculté de Droit et de Science Politique

Salle 3.3 Espace Cassin

Responsable scientifique : Pr. Marie-Pierre LANFRANCHI

CERIC – UMR DICE 7318

Aix-Marseille Université

Contact : inscription.colloque.ceric@gmail.com

Programme

14h – *Accueil des participants et mots de bienvenue* d'Ève TRUILHÉ,
Codirectrice de l'UMR DICE 7318, Directrice du CERIC

14h15 **Propos d'ouverture**, Marie-Pierre LANFRANCHI

14h30 **Table-ronde**, animée par Sophie GAMBARDELLA et Pascale RICARD

Radioscopie de la pratique de la Commission des limites du plateau continental (CLPC) : retour d'expérience et point de vue critique

Walter ROEST

La France et l'extension des droits sur le plateau continental

Elie JARMACHE

Le « plateau continental étendu » devant le juge international

Marie-Pierre LANFRANCHI

17h **Conclusions**, Niki ALOUPI

Intervenants

Niki ALOUPI, Professeure de droit public à l'Université de Paris II Panthéon-Assas, Membre de la Commission des affaires juridiques et techniques de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)

Sophie GAMBARDELLA, Chargée de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université

Elie JARMACHE, Ancien chargé de mission au Secrétariat général de la mer

Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure à Aix-Marseille Université

Pascale RICARD, Chargée de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université

Walter ROEST, IFREMER, Ancien membre de la Commission des limites du Plateau continental (CLPC)